



NORMES DE BASE D'UTILISATION DU LOGO

Janvier 2018

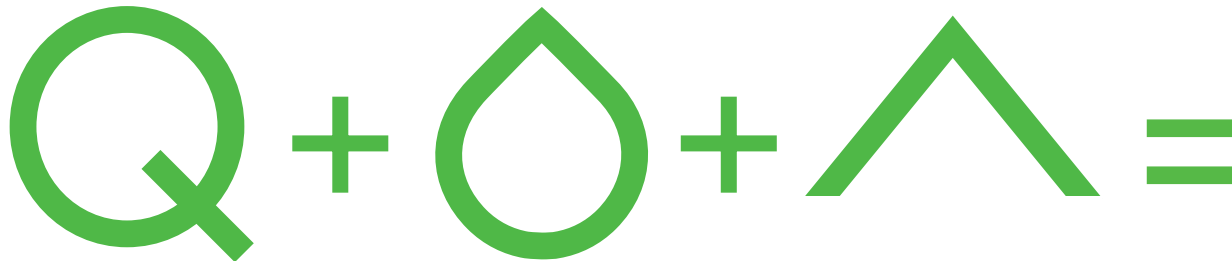
ÉLÉMENTS UNIFICATEURS DE LA MARQUE

Partons d'abord de la lettre « Q », élément typographique qui établit d'une manière distinctive et reconnue la relation visuelle entre le Québec et son territoire.

Vient ensuite une feuille dans sa forme circulaire. Le symbole même de la nature. L'ouverture qui caractérise le bas de la feuille évoque l'accès ; une porte d'entrée vers la nature.

On ajoute ensuite un toit, cette représentation concrète de l'hébergement qui permet à nos visiteurs de plonger encore plus au cœur de cette nature.

Et lorsque tous ces éléments entrent en symbiose, c'est la magie qui opère.



LOGO

Voici donc comment prend forme l'identité visuelle de la Sépaq. La fusion de tous les éléments unificateurs permet de créer un symbole riche et porteur de sens. On y voit une nature généreuse et accessible. Notre nature.

Cette identité visuelle nous rend fiers. Fiers de ces territoires qui connectent les gens d'ici et d'ailleurs à la nature. Une nouvelle identité qui repose sur nos valeurs : l'excellence, l'engagement, l'inclusion, le plaisir et le courage. Voilà ce qu'est la Sépaq.



COULEURS ET VARIANTES

Il existe 2 versions du logo de la Sépaq : la version verticale (à prioriser quand l'espace le permet) et la version horizontale. Ces versions sont déclinées en « inversé » et en « noir ».

Version verticale

Couleur



Inversé



Noir



Version horizontale

Couleur



Inversé



Noir



PANTONE : 369 C

CMJN : Cyan : 68 % Magenta : 0 % Jaune : 100 % Noir : 0 %

RVB : Rouge : 88 Vert : 185 Bleu : 71

TAILLE ET PROPORTIONS

La taille du logo de la Sépaq peut varier de façon proportionnelle selon l'espace. Afin que le logo reste visible en tout temps, il est important de respecter les dimensions suivantes.

Pour l'imprimé, la largeur minimale du logo est de 0,66 po (1,6764 cm) en version verticale et de 1 po (2,54 cm) en version horizontale. Pour le numérique, la largeur minimale du logo en version verticale est de 45 pixels et de 70 pixels en version horizontale.

Version verticale

imprimé



numérique



Version horizontale

imprimé



numérique



ZONE DE PROTECTION MINIMALE

Le respect de la zone de protection permet d'assurer une meilleure lisibilité du logo et de conserver son impact. Dans toutes ses applications, il importe de toujours la respecter. Pour déterminer la zone de protection autour du logo, l'unité de mesure utilisée est le carré formé par la lettre « a ». Dans cet espace, on ne doit jamais retrouver d'éléments graphiques ou typographiques.

Version verticale

(à prioriser quand l'espace le permet)



Version horizontale



ZONE DE PROTECTION MINIMALE PRÈS D'UN LOGO

Le dégagement près d'un autre logo est de trois fois la zone de protection minimale.

Version verticale
(à prioriser quand l'espace le permet)



Version horizontale

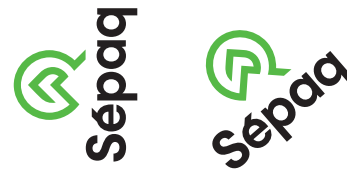


À NE PAS FAIRE

Voici quelques exemples d'utilisation incorrecte du logo.



Ne pas modifier les proportions



Ne pas modifier l'orientation



Ne pas modifier la couleur



Ne pas déplacer les éléments



Ne pas changer les proportions d'un élément du logo



Ne pas mettre d'effet autour du logo



Ne pas utiliser une autre police de caractère

CONTRASTE SUR COULEUR

Lorsque le logo est superposé sur une couleur en aplat, il est important de s'assurer d'un contraste minimal pour une lisibilité optimale.

Nous priorisons la version originale du logo avec l'élément graphique vert, mais si la lisibilité n'est pas optimale, utilisez la version noire ou la version blanche.



CONTRASTE SUR UNE IMAGE EN COULEUR

Lorsque le logo est superposé sur une image en couleur, il est important de s'assurer d'un contraste minimal pour une lisibilité optimale.



CONTRASTE SUR UNE IMAGE EN NOIR ET BLANC

Lorsque le logo est superposé sur une image en noir et blanc, il est important de s'assurer d'un contraste minimal pour une lisibilité optimale.



